



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

La production d'indigo en Guadeloupe et Martinique, XVII^e-XIX^e siècles : histoire et archéologie / Tristan Yvon
éd. Karthala, 2015
code : 60.393

L'auteur, Tristan Yvon, fait appel à différentes approches méthodologiques pour étudier cette plante tinctoriale qui joua un rôle très important pendant des siècles : tout à tour botaniste, chimiste, archéologue, historien, consultant d'archives, il se situe ici à la croisée de plusieurs disciplines sur lesquelles peut s'appuyer une nouvelle façon d'écrire l'histoire des techniques. La matière tinctoriale que constitue l'indigo a été très recherchée au cours de la période moderne, au moins par l'économie des pays du nord-ouest de l'Europe en pleine extension de leur industrie textile et à la recherche de colorants. Les indigoteries se sont développées à la Guadeloupe et à la Martinique au XVII^e et au XVIII^e siècles, ensuite, les terres qui leur étaient consacrées ont été plantées de canne à sucre.

Dès le XVI^e siècle, l'indigo supplanta le pastel en Europe, les Espagnols ayant développé cette culture en Amérique centrale. L'indigo est connu dans l'Amérique préhispanique dès 700 avant Jésus-Christ ; il fut implanté par les Espagnols au XVI^e siècle dans les Grandes Antilles, puis au siècle suivant dans les Petites Antilles, mais, là, ils ne purent contrôler les populations d'aventuriers.

L'auteur retrace l'aventure que constitue la recherche de documents sur ces questions, les cultures ayant démarré antérieurement aux inventaires dressés par les notaires. Restaient les terriers établis annuellement, les récits de voyageurs, les correspondances officielles au travers desquels se découvrent des indigoteries, leur nombre, le volume de l'indigo produit dès 1671. Ce volume paraît bien difficile à quantifier : la contrebande était importante entre les îles et la production de la Guadeloupe était envoyée en France via la Martinique qui se chargeait également de celle d'autres îles voisines.

Une fois l'indigo adopté par les manufactures européennes, son histoire se mêle à celle, complexe, des rivalités et des conflits entre les nations européennes. Sa production est également liée aux bénéfices que les intéressés pouvaient en tirer. Puis, dès le milieu du XVII^e siècle, le sucre de canne fut privilégié ; mais la culture de la canne connut des périodes de surplus, entraînant des pertes de bénéfices. Alors, pour compenser le manque à gagner, on se tournait vers l'indigo.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

La recherche des vestiges et la description des indigoteries constituent le dernier volet du travail. Dès le XVI^e siècle, un chroniqueur espagnol eut le souci de s'en préoccuper, puis des voyageurs, certains dressant des dessins au XVII^e siècle, révélant des similitudes entre elles. Leur aspect est proche de celles qui se développaient alors en Inde. Les recensements fournissent une idée de leur répartition à la surface de l'île, mais pas obligatoirement celle de leur superficie, les installations étant réalisées en matériaux périssables, et les habitations étant un peu éloignées des cuves, plutôt nauséabondes. En fait, une seule a pu être étudiée. Certains terriers sont alors précieux à plus d'un égard : ils précisent le nombre des individus par concession, ainsi que leur statut, confirmant qu'à la fin du XVII^e siècle, un tiers des habitations guadeloupéennes ne comptait ni esclave, ni serviteur. Ils permettent également de connaître le nombre d'indigoteries sur les différentes îles et d'estimer leur évolution dans le temps. Par année, les états de commerce fournissent un tableau de l'état des activités commerciales, du type de marchandises importées et exportées, et permettent de suivre les fluctuations liées aux aléas de ce commerce. A partir de 1763, s'amorça le commerce direct entre la Guadeloupe et la Martinique.

En Guadeloupe, l'emplacement des indigoteries a pu être repéré par prospections pédestres et avec l'examen de la toponymie. Ainsi, l'on constate que la répartition est liée à la présence de sols calcaires favorables à la culture des plants et de l'eau de la nappe phréatique aisée à pomper à proximité des côtes, avant son déversement dans la mer. Les tiges doivent être mises à tremper et maintenues immergées, les plants coupés fermentant rapidement. Le liquide issu de la macération doit disposer de bonnes conditions d'oxygénation pour l'obtention d'un colorant de bonne qualité. A la Guadeloupe, les murs des cuves sont en pierres maçonnées à la chaux. Même imprécise, l'iconographie de l'époque aide à comprendre et à interpréter les vestiges actuels, le dispositif des cuves, de même que l'évolution au fil du temps de leur taille et des techniques, tant en Guadeloupe que dans les autres îles.

Au XIX^e siècle, l'indigo de différentes provenances continua de transiter par la Guadeloupe et la Martinique, tandis que ces territoires n'en produisent plus guère, malgré les projets formulés par Paris. Si la Guadeloupe fut la plus touchée, la Martinique bénéficia de l'intervention du botaniste Armand-Justin Thierry, installé à Grand-Rivière : dans les deux îles, des projets de relance avec sélection de plants, recherches de meilleurs procédés de fabrication se mirent en place avec l'agrément des gouverneurs. Toutefois, ces projets ne furent pas rentables face à l'Inde devenue premier exportateur de coton et d'indigo produits à moindre coût.

Josette Rivallain